Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 33 (1953)

Heft: 6

Artikel: L'avenir de l'Afrique noire française

Autor: Maran, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888325

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'AVENIR DE L'AFRIQUE NOIRE FRANÇAISE



par

René Maran

Prix Goncourt 1921

L'Afrique occidentale française, fédération que les conceptions coloniales d'avant-guerre avaient plus ou moins maintenu en état d'hibernation, se transforme, sous nos yeux, avec une rapidité qui tient vraiment du prodige. C'est ainsi que la seule circonscription de Dakar, par exemple, qui n'a été, pendant trop d'années, qu'une sorte de grand village, est devenue, en deux lustres, une vraie grande ville moderne, comprenant aujourd'hui près de 300.000 habitants, dont le nombre ne cesse de

A quoi attribuer cette inflation de population, qui ne laisse pas de donner raison à l'adage latin : Ubi bene, ibi patria ? Sans doute aucun à l'accélération méthodique de la mise en valeur des différents territoires qui composent l'A. O. F., et aussi, et surtout, à l'apport européen des techniques modernes, en fonction, il faut avoir la franchise de le noter, des impératifs vitaux des grandes nations démocratiques.

Peut-être ne saurait-on pas encore, sans Robert Delavignette, sans l'implacable patience et sans l'obstination raisonnée qu'il a déployées pour faire triompher sa thèse, qui est celle de la vérité même, que l'Aofien, pris dans son ensemble, est, avant tout, et par dessus tout, un paysan, qu'il en a les qualités et les défauts, l'esprit et la malice, le goût du travail quotidien bien fait et, tout comme les paysans de tous les pays du monde, une certaine propension à la chicane et à l'économie.

Ce n'est maintenant un secret pour personne que ces immenses territoires ont été longtemps considérés comme pauvres d'être riches des richesses inexploitées qu'ils offraient en vrac. André Brüe, dont on ne sait ni où il est né, ni quand il est mort, est le premier qui se soit appliqué à les mettre en valeur.

Il faut connaître l'œuvre qu'il a accomplie au Sénégal sous le signe du « Code noir » et des prescriptions maritimes et coloniales en vigueur au temps de Colbert. La Compagnie des Indes occidentales, de laquelle il relevait, n'était pas une société de bienfaisance. Elle demandait aux colonies qu'elle administrait, dussent-elles en mourir, de lui fournir coûte que coûte le moyen de distribuer de gros dividendes à ses actionnaires, en fin de chaque exercice.

Il est donc naturel qu'André Brüe ait fait de son mieux pour être à la hauteur des services qu'on attendait de ses connaissances commerciales, et qu'il se soit ingénié, dès son arrivée à Saint-Louis, à tirer du Haut-Sénégal de la gomme, de l'ivoire, de l'or et des esclaves. Le bénéfice justifiait tout. Nulle considération d'humanité n'entrait alors dans l'œuvre de colonisation. On ne traitait avec le nègre, dit le R. P. Labat dans une page de ses souvenirs, que pour qu'il « fit passer à la Compagnie tous les fruits de son travail, de son négoce et de son industrie ».

Il n'en est heureusement plus ainsi, depuis que, le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ayant été enfin créé, au terme de la période de pénétration de ses différents territoires, et muni de possibilités financières propres, M. Roume put établir, pour la colonie prise dans son ensemble, un programme de travaux publics et de progrès économiques où étaient prévus la construction de voies ferrées, l'amélioration et l'extension du port de Dakar, les études et recherches permettant de doter la Côte d'Ivoire d'un port en eau profonde, l'achèvement du réseau télégraphique précédemment commencé, enfin la mise en marche de l'œuvre d'assistance médicale.

Beau programme, en vérité, qui a été longtemps plus idéal que réel. Tout a bien changé. L'apport européen s'ingénie, depuis que la grande guerre a pris fin, et que force est, à l'Europe, de profiter de la paix précaire que le destin lui accorde, l'apport européen s'ingénie à remédier à sa nonchalance d'autrefois. Il n'est pas une région de l'A. O. F. qui ne soit aujourd'hui l'objet de prospections poussées.

Le temps n'est plus où M. Oswald Durand pouvait chanter dans « Terre noire » et avait raison de le faire, l'introduction de la charrue à traction animale en A. O. F. L'intervention directe, et parfois justement autoritaire de l'administration aofienne en matière de politique indigène, celle aussi des techniciens qu'elle a mis à la disposition de nombre de collectivités autochtones, la fondation de sociétés de prévoyance et la création du Crédit agricole ont opéré une extraordinaire révolution dans ce domaine.

A la traction animale a succédé, depuis que la dernière guerre a pris lentement fin, la traction mécanisée, qui a très sensiblement accru le rendement de terrains par tradition consacrés à la production de produits vivriers de forte consommation. On a fait alors appel à des institutions capables de hâter l'évolution économique, dans le cadre des chartes internationales, des territoires aofiens dorénavant appelés à s'insérer dans les circuits mondiaux.

L'aviation, en rapprochant les continents, les peuples et les races, a précipité ce mouvement. Les Français de couleur des territoires français d'outre-mer ont su gré à la France des incontestables progrès qu'elle leur a permis de réaliser de la sorte, et des larges perspectives de mieux-être qu'ils sont d'ores et déjà en droit d'espérer.

Tout est mené tambour battant, du même pas. L'instruction gagne peu à peu le territoire aofien, à la manière des fraisiers qui se reproduisent au moyen de leurs « gourmands » ou radicules adventives. L'A. O. F. ne se couvre d'ailleurs pas que de lycées et d'écoles primaires. Elle se couvre aussi de centres d'apprentissages, d'hôpitaux, de maternités, de « gouttes de lait ». Leur multiplicité continue signifie l'efficace humanité de la présence française.

Notre pays ne s'en est pas tenu là. Il sait que l'avenir de toute l'Afrique noire réside pour beaucoup dans l'exploitation des richesses de son sous-sol et leur extraction, l'une et l'autre marchant de pair avec le développement intensifié de la production agricole aofienne. De là vient que les services géologiques du Ministère de la France

d'outre-mer se penchent avec tant de passion sur cet autre aspect de la mise en valeur de l'A. O. F.

Une splendide émulation anime ces services. On trouve partout des ingénieurs-géologues à l'œuvre, en A. O. F. On prospecte, en Mauritanie, l'important gisement de minerai de fer de Fort-Gouraud, tout en essayant de résoudre les problèmes posés par son évacuation.

On prospecte de même le gisement de cuivre d'Akjoujt. Le sous-sol de la Guinée commence à livrer à l'industrie le minerai que recèle la presqu'île de Kaloum. Les mines de l'Aïr, au Niger, offrent, outre leur cassiterite, de l'étain et du wolfram. Les gisements de bauxite des îles de Los sont d'une importance qui n'est niée de personne, ceux de Kindia non plus. Le Sénégal thésaurise le gisement de phosphates tricalciques de Lam-Lam. Et pourquoi ne pas faire état, dans cette rapide énumération des richesses du sous-sol aofien, des gisements de manganèse d'Assongo, au Soudan, et de Tiaré en Haute-Volta?

On ne peut malheureusement parler d'exploitation de minerai, en Afrique noire, sans aborder le problème de son évacuation, c'est-à-dire un domaine où la technique, à laquelle l'Européen fait appel, a à dire son mot.

Il semble qu'elle ne sera au point que lorsqu'on sera parvenu à harmoniser le rendement du rail et de la route, répondant ainsi au vœu secret, à la demande inexprimée de l'indigène aofien, nomade dans l'âme qui, pour un oui ou pour un non, prend « son pied la route » comme on disait autrefois, c'est-à-dire voyage pour le plaisir de voyager et de voir du pays.

Le chemin de fer, l'auto, l'avion, bref tous les moyens de transport que lui prodigue, de nos jours, la technique moderne, lui permettent de satisfaire son grand « vice impuni ». Les multiples apports de cette technique lui permettent, d'autre part, de gagner de l'argent plus facilement et plus abondamment que naguère et, l'argent, de facilite sa passion de dépaysement.

C'est assez dire le soin, l'attention de tous les instants et l'intérêt tout filial avec lesquels les indigènes de l'A. O. F. suivent, des plus représentatifs aux plus humbles, la mise en valeur de leur pays, en fonction de l'apport européen des techniques modernes.

René Maran



Man (Côte d'Ivoire : danseuse acrobatique)